

Créteil, le 20 septembre 2011

Le Val-de-Marne, un département inégalitaire!

Savez-vous qu'un couple aux revenus élevés habitant à Champigny-sur-Marne bénéficiera davantage de certaines aides départementales qu'un couple aux revenus modestes habitant à Vincennes ?

De nouveaux critères ont été mis en place par l'Exécutif communiste pour l'octroi de certaines aides départementales, (subventions de fonctionnement et d'investissement pour les crèches ainsi que la construction ou la réhabilitation de logements sociaux) , fondées sur l'éligibilité à la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) et sur le nombre de logements sociaux.

Leur objectif est donc de favoriser les villes « amies » et pénaliser les habitants des villes de droite !

Une inégalité devant l'accès aux crèches

L'instauration de ces critères pénalise en premier lieu l'accès aux crèches. Ainsi, il sera plus facile pour un couple ayant de généreux revenus mais résidant dans une ville à fort taux de logement sociaux, de trouver une place pour leur enfant. Dans le même temps, le jeune couple percevant de faibles revenus, et louant un appartement dans une ville qui n'a pas atteint les quotas suffisants et qui sera donc moins aidées par le Département, aura des difficultés pour trouver un mode de garde.

Le Val-de-Marne favorise la ghettoïsation

Cette politique de critérisation est encore plus injuste et illogique en matière de logement social dans la mesure où elle n'encourage pas son développement. Le Département continue à aider les villes qui disposent déjà de logements sociaux alors qu'il n'aide pas les villes qui en ont besoin. Ainsi, il favorise la ghettoïsation du territoire en construisant toujours plus dans les villes déjà pourvues, et en allouant de moins en moins d'aides dans les villes qui en auraient besoin. Une vraie politique volontariste en faveur du logement social devrait accompagner les villes dans lesquelles les coûts fonciers sont importants et où, la part de disponibilité du foncier est la plus faible.

Le désengagement du Département

Le Département fait tout le contraire en réduisant considérablement l'aide à ces villes. Bien entendu, ces villes, souvent conduites par les élus de la Majorité présidentielle, devront compenser les aides non versées par le Conseil général.

Ce principe de critérisation a permis, sur le dos des communes, de faire des économies substantielles. Ainsi, une économie de plus de 12 millions d'euros sera réalisée uniquement sur la modification des critères de subventions pour les crèches familiales et départementales à gestion municipale.

De fait, la politique voulue par le Département n'est absolument pas une politique sociale et juste, à l'instar de ce que la majorité départementale veut vous faire croire. **Contrairement aux apparences, elle provoque de grandes disparités entre les territoires et mais aussi des inégalités entre les habitants. Cela est inacceptable.**

Évidemment, l'ensemble des élus du groupe Majorité présidentielle s'élève contre cette politique de critérisation qui exclut une partie du territoire et donc de ses habitants. La solidarité ne doit pas avoir de couleur politique.

Le Groupe Majorité présidentielle

Contact

Olivia MERLET

Chargée des relations Presse et de la communication

01.43.99.70.92

olivia.merlet@cg94.fr